

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE

et de
SCULPTURE
DE BELGIQUE

—18—
SECRETARIAT

Bruxelles, le 190 .

Copie

M. Dujou le ministre -

Par lettre du mois de
mai 1872, adressée à votre prédécesseur
M^r Delesau, M^r et M^m Vandensande
Grooveot ont fait donation au
gouvernement belge pour être
placés au Musée de l'Etat,
de quatre tableaux portraits, peints
par Kuisser -

Je vous certifie au 2 janvier
1884, réposé en mon étude par
acte du 18 juillet dernier M^r
Vandensande a légué dans les mêmes
conditions au gouvernement
belge un portrait représentant

Napoleon I et son lithographe
représentant Napoleon III

M^r et M^m Vandersande
Provoost étant décedés, je
tiens a votre disposition les
objets legués a l'Etat qui se
trouvent a Schaerbeek, rue
Rouin 215, chez M^r D'haent
Vicé-Consul des Pays-Bas,
ou vous pourrez les faire
prendre a la livraison un
jour d'avance.

Veuille

Bureau 25/02
19

A. K. L. M. M. M.
de P. B. W.

~~En~~ ^{Puis} ~~spéciale~~ ^à ~~vous~~ ^{V. M.}

dupliqués des 13 C.

[d'ici de P. A. M. 16080] ~~pour~~ ^{vous} ~~envoyer~~ ^{avec} ~~les~~ ^{bien} ~~documents~~ ^{pour} ~~vous~~ ^{travaux}

les documents de
contenu de notes, etc.

de l'après la réception

de l'un des documents

à l'état des documents

M. & M. M. M. M. M.

des documents -

pour vous à l'avenir

de Vous sur. Cornah
par L. C. D. L.
les Pontes hommes
deux but, ment
je ne suis de doute
R'a pas ce pour
accepte pas le collect
de Paris, les différents
des lois qui font
partie de la loi en
question, & de la fin
tout qu'il en fait
L'ou intérêt des
roy. P. L. L. D.
L. L.
L. L. L. L.
C. Jettin

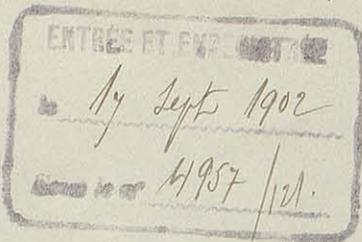
3

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 16080

Bruxelles, le 13 septembre 1902.



Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous adresser, en communication, la lettre ci jointe de M. le notaire Milcamps concernant un legs fait à l'Etat par feu M. et Mme. Vanden Sande-Provoost.

Je vous saurais gré de vouloir bien vous faire remettre les oeuvres dont il s'agit et de me faire connaître

l'accep-

ation

Nous déclarons avoir repris les tableaux signés au nom de M. et Mme. Vanden Sande-Provoost par M. et Mme. Vanden Sande; ce legs se compose de quatre portraits peints par Steindoen et de trois gravures.

Bruxelles, 13 Octobre 1902

*Ch. Van der Ganden
P. Van der Ganden*

3

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

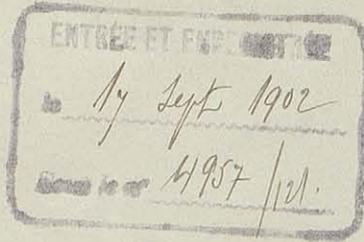
N^o 16080

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 13 septembre 1902.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser, en communication, la lettre ci jointe de M. le notaire Milcamps concernant un legs fait à l'Etat par feu M. et Mme. Vanden Sande-Provoost.

Je vous saurais gré de vouloir bien vous faire remettre les oeuvres dont il s'agit et de me faire connaître le sentiment de votre commission au sujet de l'acceptation du susdit legs.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

rectrice des musées royaux de peinture et de sculpture
Bruxelles.